



Bulletin 1

Réunion d'information les déchets: gestion, traitement, avenir... Mercredi 26 février, 20h 30 Maison de la vie associative, Béziers.

Intervenant: Monsieur Cavalié, directeur de l'environnement à Béziers

Dans ce numéro :

Traitement des déchets à Béziers	2
L'UVOM	2
Nos poubelles	2
OGM, campagne nationale	3
Compte-rendu	4
OGM, grandes surfaces	5
Prochaine réunion, divers	6

Nos poubelles débordent

Les déchets mal gérés et/ou mal traités sont des menaces pour l'environnement et des atteintes à notre santé. En augmentation de 60% en 30 ans, c'est un véritable problème de société.

Venez nombreux

Il est urgent de prendre la mesure du danger en s'informant sur le devenir de nos déchets : gestion, traitement, élimination afin de comprendre et agir individuellement et collectivement.

La législation

En 1975, une première loi sur l'élimination des déchets

et la récupération des matériaux est votée, modifiée en 1992, elle impose la mise en place de plans départementaux (700 000 tonnes de déchets/an dans l'Hérault).

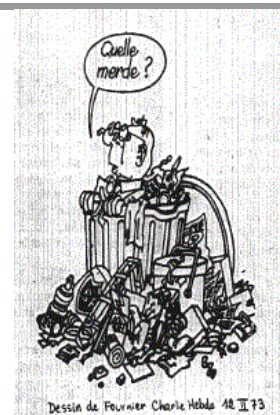
L'avenir

Où en est le plan départemental de l'Hérault signé en février 96 ?

Où en sont ses objectifs : recyclage à 35% dans 5 ans et 50% dans 10 ans, compostage des matières organiques à 40% dans 5 ans et 80% dans 10 ans ...?

Comment ces objectifs ont ils été traduits localement ?

A travers l'exemple de Béziers, nous pourrions apprécier les efforts faits ainsi



360Kg/an/personne

que les difficultés rencontrées, et réfléchir à des solutions durables

Déchets ultimes pour les décharges

Le stockage des déchets ultimes constitue un maillon essentiel de la gestion des déchets en France. Il nécessite la prise en compte des flux liquides et/ou gazeux qui peuvent être émis par les déchets. Le choix de l'orientation d'un déchet vers telle ou telle catégorie de stockage est fonction de son potentiel polluant qui est appréhendé à partir d'essais spécifiques. On aboutit ainsi à un système cohérent de gestion de la filière du stockage qui

représente une amélioration considérable par rapport à la situation d'il y a seulement quelques décennies (celle des décharges dites "sauvages").

La notion de "déchet ultime" est introduite par la loi du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement. Selon l'article de cette loi, est ultime un déchet qui résulte ou non du traitement d'un déchet, qui

n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux.

On voit au travers de cette définition que le déchet ultime peut être de nature très diverse, suivant ce qui est techniquement et économiquement envisageable pour son traitement.

D'après cette loi, à partir du 1er juillet 2002, les installations d'élimination des déchets par stockage ne seront autorisées à accueillir que des déchets ultimes. Malgré tous les efforts pour réduire le volume des déchets que nous produisons, il restera toujours en fine des déchets pour lesquels la seule solution techniquement et économiquement envisageable sera le stockage.

A St Pons face à une méga-décharge les citoyens s'organisent pour élaborer un projet alternatif, mais les déchets sont "transfrontaliers", les problèmes de St Pons se retrouvent partout. Chaque commune, territoire devraient être attentifs à ce qui se passe chez eux avant de se trouver en face de projets déjà tout ficelés par les autorités... A Béziers-Vendres on parle de torche à plasma????

Sur le Web

- ▶ www.ademe.fr
- ▶ www.cniid.org
- ▶ <http://tierra.incognita.free.fr>
- ▶ <http://www.decharge34.com>

Le compost ne rencontre pas le succès escompté, les viticulteurs et les agriculteurs le boudent de plus en plus, car les consommateurs deviennent de plus en plus méfiants. Cette année 1.888 tonnes ont été vendues sur 13.236 tonnes produites.



Traitement des Déchets sur la ville de Béziers

La ville de Béziers gère en régie directe la collecte et le traitement de ses ordures. Pour cela elle s'est dotée de différentes structures souvent novatrices:

- 1988 Usine de valorisation des Ordures Ménagères qui fabrique du compost sur ordures brute
- 1994 Tri sélectif par apport volontaire: avec 4 sortes de Bornes Utilitaires de Tri Sélectif (papier, métaux, plastique, verre)
- 1994 Déchetterie
- 1999 Mise aux normes et

agrandissement du Centre d'Enfouissement Technique

- 1999 Poubelles vertes pour les déchets fermentescibles (en zone pavillonnaire) avec un label de qualité

Le compost issu des poubelles vertes fait l'objet d'un suivi particulier. La ville de Béziers depuis 1999 s'est inscrit dans une démarche de qualité QUALORG, autour d'un projet européen pour la qualité de la valorisation or-

ganique des bio-déchets suivi par l'ADEME, qui assure la traçabilité du produit, gage de sécurité.

Usine de Valorisation des Ordures Ménagères: UVOM

Elle traite les ordures ménagères de la ville de Béziers, de 5 communes (Corneillan, Lespignan, Lignan sur Orb, Murviel les Béziers, Thézan les Béziers) et de 6 syndicats (SIVOM de la vallée du Libron, SICOM Magalas-Puissalicon, SICEOM de Saint-Martin, Communauté de commune de Faugères, SICTOM des Six, et une partie du SITCOM de la région de Pézenas), ce qui représente 120.000 habitants.

Elle utilise un Bio-Réacteur Stabilisateur (BRS), c'est un tube de fermentation en aérobie avec élévation de température aux alentours de 60° C. Les déchets subissent une action mécanique et biologique pendant 3 jours, ils sont ainsi transformés en compost. Ce compost va être stocké en andains pendant trois mois jusqu'à la stabilisation. Il est ensuite commercialisé.

Des analyses sont effectuées sur ce compost afin de garantir la qualité et la conformité du produit. Pour l'année 2000, le compost a accédé à la qualité A exigée par Eco-Emballage qui attribue un soutien financier.

En dehors du compost il ressort aussi de l'UVOM des refus qui représentent environ 44% du total entrant.

Nos poubelles

Poubelle type

- 2% textiles
- 4% métaux
- 9% divers composants
- 10% matières plastiques
- 11% verre
- 19% éléments fins (-de 20mm)
- 20% matières fermentescibles
- 25% papiers-cartons

Il faut rajouter les déchets

qui ne ont pas mis dans notre poubelle: encombrant, voiture, boue de station d'épuration...

Conséquence de notre mode de vie, de notre consommation, nos déchets ne cessent de croître en quantité, nocivité et complexité.

Ce gisement inépuisable intéresse fortement les industriels de tout bord (recyclage,

incinération compostage, décharge...).

Quant à la population, elle paye pour un produit son emballage + son traitement en tant que déchet. Quel est le coût réel du produit suivant la quantité d'emballage et sa toxicité?

« Ni essai, ni culture d'OGM dans ma commune, je m'engage... »

Un collectif d'association mène depuis 2002 une campagne nationale auprès des maires de toutes les communes de France, afin qu'il prenne une délibération pour interdire les essais et la culture d'OGM sur leur commune. L'ARE relaie cette campagne au niveau local en divulguant de l'information et en accompagnant les personnes qui souhaitent agir auprès de leur maire. Nous contacter pour tous renseignements.

- Suite à cette campagne nationale, 1300 maires ont fait connaître leur opposition à la

culture d'OGM, selon le collectif anti-OGM de syndicats agricoles et d'associations de défense de l'environnement (Le Monde 23-01-03)

- La Région Aquitaine et la Région Centre ont adopté un vœu selon lequel « au non du principe de précaution, ..., aucune culture ne puisse être effectuée sur son territoire... » (Nature & progrès n°36)

- Les Académies de médecine et pharmacie, et l'Académie des sciences ont produit un rapport - qui n'est toujours pas disponible sur leur site - où elles se prononcent en faveur des OGM. On

peut s'interroger sur les fondements scientifiques qui ont permis à ces autorités d'arriver à de telles conclusions. Leurs rapports favorables à l'amiante et à la dioxine il y a quelques années nous permet de douter de la pertinence de leur jugement (Le Monde du 14-12-02).

- Le « collectif des cuisiniers-restaurateur », veulent préserver leur liberté de choix, la diversité des saveurs des produits des terroirs. Il s'inquiète du futur texte européen sur l'étiquetage des OGM et réclame le dialogue et la transparence.



« Champagne » pour la commune d'Olargue qui vient de prendre son arrêté

Compte-rendu de la réunion du 24 janvier

15 présents, 6 excusés
Nous avons fait un tour de table pour savoir où les diverses démarches de chacun des présents.

15 dossiers ont été remis au maire ou à conseiller municipal, certains doivent être présentés en conseil municipal prochainement. Dans l'ensemble la démarche n'est pas simple à faire aboutir.

Ensuite Jean Sabench,

Claude Loiseau et Pierre Delon ont expliqué comment l'arrêté avait été pris dans leur commune.

Suite à ces exposés très instructifs, nous avons échangé afin que les expériences diverses servent aux autres. Nous avons décidé de réaliser un outil sous forme de fiche technique afin de se donner des moyens pratiques d'intervention, en expliquant

comment s'y prendre au mieux pour lancer la démarche de la campagne auprès de sa commune.

Claude Loiseau propose de faire des photocopies sur les OGM et la vigne afin de constituer un dossier.

Pierre Delhon pense qu'il serait bien d'organiser dans les communes des débats publics et de faire circuler des pétitions.

La Fiche technique est prête.

Sur le Web

- ▶ <http://environnement.34500.free.fr>
- ▶ www.infogm.org
- ▶ <http://www.amisdelaterre.org/>
- ▶ <http://greenpeace.fr/campagnes/ogm/>
- ▶ <http://www.confederationpaysanne.fr/>
- ▶ <http://perso.wanadoo.fr/jpe.berlan/>

Actions auprès des grandes surfaces

Le collectif OGM danger du bitterois a mené une action de sensibilisation auprès des consommateurs de l'Inter-Marché de Béziers.

Le groupe s'est scindé en 3:

1. Avec des étiquettes autocollantes est allé marquer les produits contenant des OGM

dans le magasin

2. A essayé de rencontrer la direction pour expliquer notre actions

3. S'est déployé à l'entrée du magasin avec tracts, affiches et banderoles.

Les consommateurs ont été accueillants et contents de

l'information. La direction est arrivée une heure après notre installation, et nous a aimablement demandé de rester en dehors du magasin, sur le parking.

D'autres actions sont prévues pour de futurs samedis. Pour participer, nous contacter.



ASSOCIATION RÉGIONALE
D'ÉCOLOGIE



MVA, 15 rue du Général
Marguerite, 34500 Béziers

☎ 04 67 30 87 10

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB:
ENVIRONNEMENT.34500.FREE.FR

Permanence tous les mercredis
de 16h à 19h

À la Maison de la Vie Associative
Bureau n° 1.47, escalier C

Adhésion pour l'année civile

Personne physique: 8 euros

Association: 15 euros

Abonnement au bulletin: 6 euros



Ne laissez pas dormir vos livres!

L'ARE a un fond documentaire sur l'environnement à la MVA qui fait pendant au site Internet. Il est encore un peu maigre. C'est pourquoi nous vous sollicitons pour nous confier vos livres que vous aimez bien, mais qui restent tristement fermés sur votre étagère...

Nous recherchons tout ce qui à trait à l'environnement et/ou l'écologie: énergies renouvelables, déchets, toxiques, agriculture, alimentation, consommation, faune, flore, écologie politique...

Prochaine réunion: le climat, avec Agnès SINAI, journaliste au monde diplomatique mardi 11 mars à 20h 30 à la MVA (à confirmer)

? A lire: « Que la crise s'aggrave! » de François Partant (ed: Paragon).

Réflexion brillante sur l'absurdité de la croissance économique mondiale. Comment l'évolution des technologies et de l'économie ont poussé une internationalisation du capital qui a vidé peu à peu l'essentiel du contenu du pouvoir politique. Comment nos sociétés organisent méthodiquement la rareté (=les besoins insatisfaits) pour que l'ensemble des travailleurs acceptent de se soumettre à l'impératif de progression (produire toujours plus) avec son pendant consommer toujours plus qui entretient le système. Comment tout cela n'est pas inévitable. Utilisons la résistance passive

et la désobéissance active.

« Aucun pouvoir ne pourrait venir à bout d'une société qui déciderait de ne plus jouer le jeu, qui choisirait de s'asseoir au bord de la route. »

? Sortir avec l'association Arbre, pour « La nuit de la chouette », le samedi 22 mars (tel: 04 67 49 06 32).

Ecouter la radio, l'émission « Terre à Terre » sur France culture au chaud sous sa couette le samedi matin de... à 8h. Une des rares émissions écolo qui traite de sujet en profondeur.

Radio Pays d'Hérault (89.9 et 102.2), le lundi tous les 15 jours, l'émission Babel-Watt, souvent des sujets écolos, caustique...

